

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental du
Calvados (14)
9 rue Saint-Laurent
14000 Caen

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Conseil Départemental du Calvados (14), Guillaume BRIANT, 9 rue Saint-Laurent, 14000 Caen, FRANCE. Tel : +33 231571007. E-mail : guillaume.briant@calvados.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.marches-securises.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Mission CSPS / Contrôle technique pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71631300, 71317200, 71000000

Lieu d'exécution

98 chemin d'Englesqueville 14130 Pont l'Eveque
Code NUTS : FRD11

Caractéristiques principales

Mission CSPS / Contrôle technique pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque
Lot n°1 : Mission de contrôle technique pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque
Lot n° 2 : Mission de CSPS pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque

Type de marché

Services : Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Valeur estimée hors TVA : 90000 euros

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

L'accord-cadre ne sera pas reconduit

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

01 décembre 2021

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 18 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**Lundi 04 octobre 2021 - 12:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).****Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en mois : 18**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :** 90000 euros**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune retenue de garantie ne sera effectuée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur les crédits du département et plus précisément sur les crédits d'investissement de la direction des bâtiments.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Pas de forme imposée. Si le groupement est conjoint, le mandataire sera solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

Capacité juridique et financière nécessaire à la consultation des marchés publics

Situation juridique - références requises :

Référence sur des prestations similaires au cours des trois dernières années en types et en montants.

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration de chiffres d'affaires globales du candidat

Conditions propres aux marchés de services**La prestation est réservée à une profession particulière : Non****Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix - Le prix sera jugé sur le montant TTC du détail estimatif quantitatif 60%

2: Ce critère sera analysé sur la note méthodologique, la constitution de l'équipe, les CV dont les qualifications des intervenants et leurs agréments ainsi que l'exemple de rapport 40%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2021STB230

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante : <http://marches-securises.fr>

Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier dans la limite de 3 à 5 candidats.

La négociation s'effectuera avec les candidats ayant présentés les trois à cinq meilleures offres.

La négociation pourra porter sur tous les éléments techniques et financiers de l'offre

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif 3 rue Arthur Leduc 14050 CAEN FRANCE. Tél. +33 231707272. E-mail : greffe.tacaen@juradm.fr. URL : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>.

Introduction des recours

Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;

- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat ;

- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Informations sur les lots

LOT N° 1 : Mission de contrôle technique pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque

Description succincte :

Mission de contrôle technique pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71631300

Quantité ou étendue

50 000 euros hors taxe

LOT N° 2 : Mission de CSPS pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque**Description succincte :**

Mission de CSPS pour la construction de l'Agence Routière Départementale de Pont l'Évêque

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71000000 , 71317200

Quantité ou étendue

40 000 euros hors taxe

Date d'envoi du présent avis

09 septembre 2021